

Commerces et services : les créations et reprises en 2008

1 500

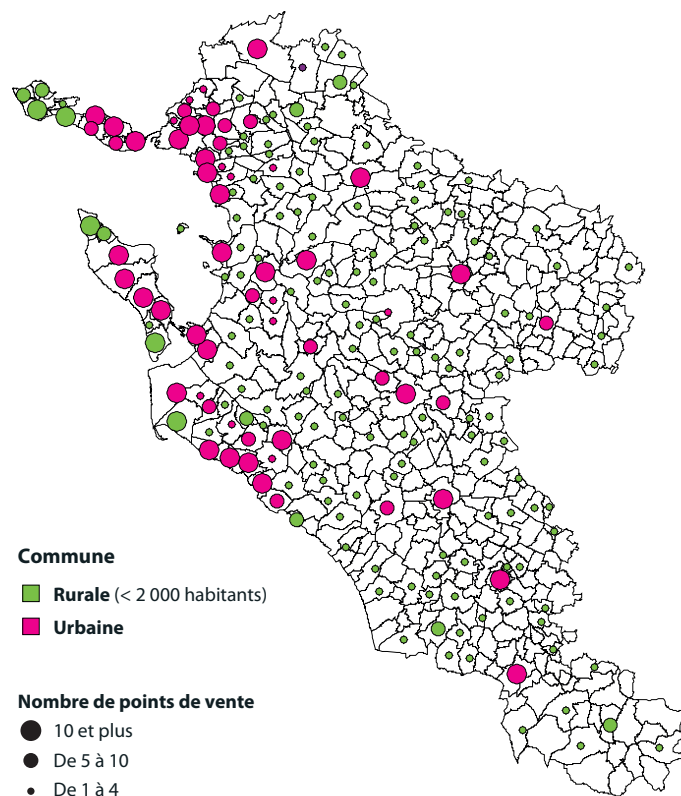
créations et reprises en 2008

Les entrepreneurs qui ont créé ou repris un commerce en 2008 sont âgés de **20 à 65 ans** et sont majoritairement des **hommes** (60 %). Les entrepreneurs de nationalité étrangère sont très peu présents, puisqu'ils représentent moins de 3 % des créateurs et repreneurs de commerces et de CHR en Charente-Maritime.

77 % des créateurs et des repreneurs ont privilégié une implantation en **zone urbaine**, là où est déjà présente la plupart des commerçants et prestataires de services... et, surtout, la clientèle.

Le **littoral**, très touristique, est davantage prisé par les créateurs et les repreneurs d'entreprises saisonnières : près de 150 créations et reprises en 2008.

Dans la grande majorité des cas, les entreprises ont passé le cap de la première année d'existence. Cependant, plus de 13 % des commerces et des CHR créés ou repris en 2008 avaient déjà cessé leur activité en avril 2009 (hors activités saisonnières).

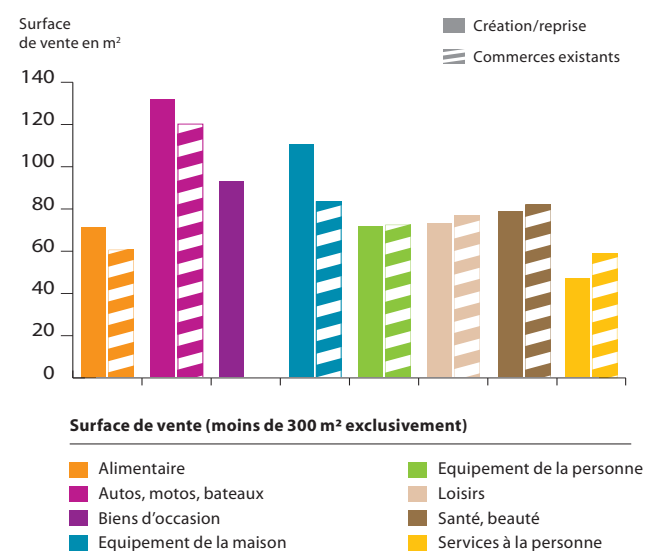


Près de

66 000 m²

de surface de vente créés et 33 000 m² repris

Les secteurs qui ont créé les plus grandes surfaces de vente sont les secteurs de l'automobile-moto-bateau (169 m² en moyenne), de l'équipement de la maison (149 m² en moyenne) et le secteur des biens d'occasion (125 m² en moyenne). Les commerces installés avant 2008 de ces deux premiers secteurs occupent déjà les plus grandes surfaces commerciales moyennes.



La surface de vente moyenne des créations/reprises en 2008 est supérieure à celle des commerces déjà présents en Charente-Maritime.

Pour le secteur de l'**hôtellerie-restauration**, 360 établissements ont été créés ou repris. En moyenne, ces restaurants comptent 12 places assises. **Cette capacité d'accueil est inférieure** à celle des établissements existants depuis plusieurs années. Toutefois, 17 % des restaurants créés ou repris disposent d'une terrasse, ce qui leur permet d'accroître leur capacité moyenne d'accueil d'une dizaine de places.

90 % des créateurs en 2008 sont des commerçants indépendants non affiliés.

85 % des créateurs/repreneurs de 2008 sont propriétaires de leur fonds de commerce et 80 % sont locataires des murs. Ces locataires disposent pour 85 % d'entre eux d'un bail commercial.

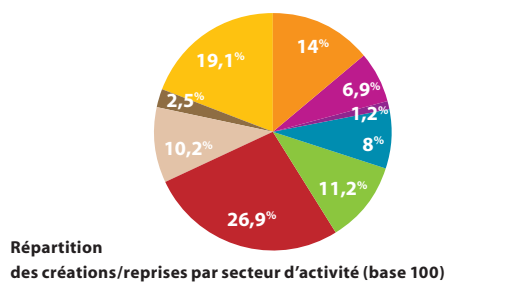
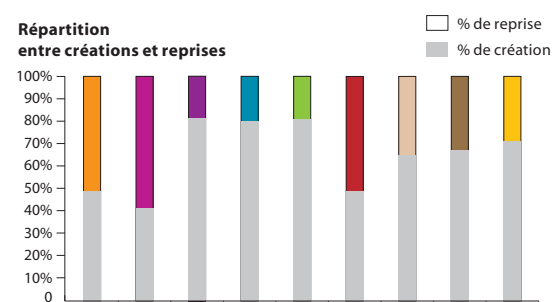
27 % des créations/reprises dans l'hôtellerie-restauration

Les créations et reprises d'entreprises concernent tous les secteurs d'activité. Tendance générale : **les créations sont plus nombreuses que les reprises** (895 contre 572).

Ce sont les secteurs de l'hôtellerie-restauration, des services à la personne et de l'alimentaire qui enregistrent le plus grand nombre de créations/reprises. Plusieurs raisons à cela : la grande distribution continue à se développer et les sociétés de services connaissent un certain engouement. Enfin, dans un département touristique tel que la Charente-Maritime, il est logique de voir se développer les CHR.

L'automobile-moto-bateau est le secteur où il y a le plus de reprises (57 %), suivi de l'hôtellerie-restauration (52 %) et de l'alimentaire (52 %).

En ce qui concerne la création, l'équipement de la maison et l'équipement de la personne sont en tête (près de 80 % de créations), suivis des services à la personne (73 %).



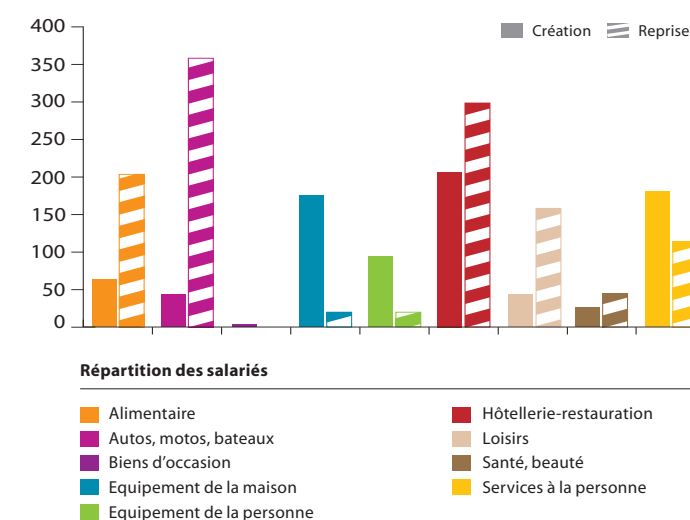
1 700 emplois

auraient été perdus sans les reprises en 2008

Les entreprises créées ou reprises en 2008 ont généré **3 400 emplois salariés et non salariés**, avant tout dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration (900 emplois), les services à la personne (500 emplois) et le secteur de l'automobile-moto-bateau (500 emplois).

Les **principaux employeurs**, qui ont recruté des apprentis et des salariés, sont les secteurs de l'hôtellerie-restauration (29 % des employeurs), des services à la personne (20 %) et de l'alimentaire (16 %).

Toutefois, 60 % des jeunes entreprises ne recrutent pas dans les premiers mois, préférant conforter leur installation sur le marché avant d'embaucher.



Commerces et services

les créations et reprises en 2008



Viséo 17, L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL

LES MOTIVATIONS POUR CRÉER OU REPRENDRE

Aujourd'hui, près d'un tiers des Français veut créer son entreprise, selon l'APCE, Agence pour la création d'entreprise. Se lancer dans la création ou la reprise, bien que de plus en plus facilité, n'est pas un acte anodin et l'entrepreneur doit être très motivé et passionné. Cependant, certains créateurs se lancent avec succès dans des domaines qu'ils ne connaissent pas forcément. La création d'entreprise est certes une question de compétences, mais aussi de motivations.

Epanouissement professionnel et personnel

La démarche consiste à « prendre sa vie en main » et à changer d'orientation personnelle et professionnelle. La création devient ainsi un moyen de se réaliser et de s'épanouir. De plus, c'est une manière d'accentuer la prise de responsabilités, qui peut procurer une forme d'autosatisfaction pour les nouveaux créateurs.

Pour la plupart des porteurs de projet, l'entrepreneuriat est un moyen de créer son propre emploi. L'objectif est donc de retrouver une certaine souplesse dans le travail, permettant d'allier vie personnelle et professionnelle.

Autonomie

Etre autonome, et donc être libre de penser et d'agir, est la principale motivation du créateur.

En effet, ne plus avoir de comptes à rendre à la hiérarchie et pouvoir mener des projets comme bon leur semble est très important pour les nouveaux entrepreneurs.

Le créateur est libre d'assumer ses choix, que ce soit en cas d'échec ou de réussite. La grande majorité de ces nouveaux chefs d'entreprise n'emploie pas de salarié, pour des raisons financières ou par envie d'être seul aux commandes.

Réalisation d'un rêve

Plusieurs millions de Français disent rêver de créer un jour leur entreprise.

A la base de l'entreprise, il y a toujours une envie, un rêve de changement. Cette motivation paraît presque primordiale car elle est un gage de succès dans l'esprit d'entreprendre. C'est un motif pour lequel le créateur est prêt à de nombreuses concessions.

Malgré tout, il existe une grande différence entre vouloir créer son entreprise et le faire réellement. Les entrepreneurs sont à la fois ceux qui ont su respecter leur rêve et le concrétiser et ceux qui ont eu l'opportunité et l'audace de se lancer dans la création ou la reprise.

Ils se sont lancés et ont décidé de créer ou reprendre un commerce ou un service aux personnes.

En Charente-Maritime, près de **900 entreprises ont été créées et 600 ont été reprises** en 2008, dont 70 % de commerces et 30 % de Cafés-Hôtels-Restaurants (CHR).

Les femmes prennent une place de plus en plus importante : elles représentent plus d'un tiers des nouveaux chefs d'entreprise.

Un chiffre significatif qui montre bien la **tendance générale à la féminisation** de ces dernières années dans les milieux économiques.

En ces temps de crise, la création semble devenir une alternative au salariat.



TEMOIGNAGE

Carottes et gingembre Saint-Jean-d'Angély

Chantal Zerbib a créé son restaurant végétarien *Carottes et gingembre*, en juillet 2008.

« Cela faisait vingt ans que je pensais à ce projet. La plus grosse difficulté a été de trouver un local. Le but de ce restaurant est de permettre à un maximum de personnes de consommer différemment, qu'il soit un lieu d'échanges et de partage avec une cuisine et dans un environnement sains. Ma carte change toutes les semaines, en fonction des produits de saison. Je veux montrer aux gens que la cuisine végétarienne est riche en surprises et en goûts. J'ai développé aussi un service traiteur, ainsi que de la vente à emporter.

L'accompagnement et le suivi par la CCI sont très importants. Des professionnels nous accompagnent tout au long du projet. »

www.carottesgingembre.fr



TEMOIGNAGE

Au détour du monde La Rochelle

Raphael Pénicaud a ouvert sa boutique *Au détour du monde*, en septembre 2008 :

« Je voulais développer différents univers au sein de ma boutique : le commerce équitable, le développement durable, la nature, le bien-être, la couleur... Le but est de faire partager mes voyages sur 80 m², de montrer la richesse de la planète. C'est toute une alchimie à mettre en place. Entrer dans mon magasin est une véritable expérience. L'envie m'est venue parce que je désirais être mon propre patron, mais surtout je voulais créer ma propre enseigne. Il est important de prendre son temps, afin d'avoir un projet abouti, mûri et structuré. Etre chef d'entreprise nécessite un certain état d'esprit. C'est un travail d'artiste. Les conseillers de la CCI m'ont permis d'analyser mon projet, afin de vérifier s'il était cohérent et si j'allais faire le poids face à la concurrence. »

www.audetourdumonde.fr



Pour vous aider à préparer votre projet, la CCI vous propose une étude sur-mesure : l'Approche marché

L'Approche marché analyse :

- l'évaluation du marché en fonction de votre lieu d'implantation (nombre de clients potentiels, carte de la zone d'étude, évaluation de la dépense globale)
- la concurrence existante (liste et carte des magasins spécialisés, liste des magasins non spécialisés)
- le lieu d'implantation et son environnement
- les adresses utiles (organisations professionnelles et/ou sites internet spécialisés)
- les salons...

Contacts

CCI LA ROCHELLE

Viséo 17 - 21 chemin du Prieuré
17024 LA ROCHELLE cedex 1
05 46 00 53 96 • www.larochelle.cci.fr

Retrouvez les sources d'information utilisées et l'intégralité de cette étude sur www.viseo17.fr

CCI DE ROCHFORD ET DE SAINTONGE

Viséo 17 - Corderie Royale
17306 ROCHEFORT cedex
05 46 84 11 84 • www.rochefort.cci.fr



COMMERCES ET SERVICES

en Charente-Maritime

www.viseo17.fr

Juillet 2009



DES HOMMES D'ENTREPRISE

Creation & impression iro 05 46 30 29 29 - Réalisation respectueuse de l'environnement.

COMMERCES ET SERVICES

les créations et reprises en 2008

